

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 03618

Numéro SIREN : 817 487 077

Nom ou dénomination : AGLM IMMO

Ce dépôt a été enregistré le 12/03/2019 sous le numéro de dépôt 3641

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

SEVERINE TATE AGLM IMMO
104-110 boulevard Haussmann
75379 Paris Cedex 08

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : AGLM IMMO

Numéro RCS : 817 487 077

Numéro Gestion : 2015B03618

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: 32 avenue Émile Zola
59370 Mons en Baroeul

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2017

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 14/02/2019

Sous le numéro : 3641

Délivré à Lille Métropole le 12 mars 2019

Le Greffier,



AGLM IMMO

.....

SAS au capital de 1 233 551 500 €

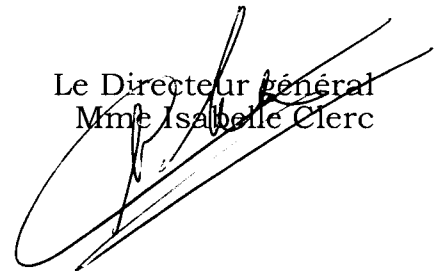
817 487 077 RCS Lille Métropole

siège social :

32 avenue Emile Zola – 59370 Mons en Baroeul

Certifié conforme

Le Directeur général
Mme Isabelle Clerc



EXERCICE 2017

**COMPTE-RENDU
DES OPERATIONS DE L'EXERCICE 2017**

**RAPPORT
A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 22 MAI 2018**

DIRECTION DE LA SOCIETE

LA MONDIALE
Président

Isabelle CLERC
Directeur général

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Titulaire
KPMG SA

Suppléant
KPMG Audit FS1



ACTIVITE DE LA SOCIETE

La SAS AGLM IMMO a été créée en décembre 2015, dans un objectif de regroupement au sein de cette structure commune d'un maximum d'actifs immobiliers présents dans les différentes entités membres de la SGAM AG2R LA MONDIALE ; Toute nouvelle acquisition immobilière du Groupe est désormais réalisée par le biais de ce véhicule.

Cinq ensembles immobiliers ont ainsi été apportés par La Mondiale à AGLM Immo avec jouissance au 1er janvier 2017, pour un montant de 895 M€. En contrepartie, AGLM IMMO a procédé à une augmentation de capital de 300 M€ associée à une prime d'apport de 595 M€.

Par ailleurs, AGLM Immo a appelé le capital non appelé de 183 M€ auprès de son actionnaire unique lui permettant de poursuivre son développement et d'acquérir 4 nouveaux immeubles et 2 fonds immobiliers

Enfin, une nouvelle augmentation de capital a été réalisée en date du 18 Décembre 2017 pour 50 M€ associée à une prime d'émission de 55 M€, à laquelle a souscrit La Mondiale pour 100 M€, mais aussi AG2R Reunica Prévoyance qui fait son entrée dans le capital de AGLM Immo pour 5 M€.

Au 31 décembre 2017, AGLM Immo a donc un capital de 650 M€ réparti entre deux actionnaires :

- La Mondiale possède 6 476 290 actions
- AG2R Réunica Prévoyance possède 23 830 actions.

PATRIMOINE

Le patrimoine de la société est constitué de 13 actifs :

- 5 apports intra-groupe :

- 5 Rue François 1er, à Paris 8^{ème}
- 37/41 Rue du Rocher, à Paris 8^{ème}
- 98/102 Rue Richelieu à Paris 2^{ème}
- 65/67 Rue de la Victoire à Paris 9^{ème}
- 60 Rue de Provence à Paris 9^{ème}

- 6 immeubles acquis en VEFA :

- Le Belvédère 1-7 Cours Valmy, 92800 Puteaux
- 50 Rue Mme de Sanzillon, à Clichy 92110 Nanterre
- 149 Boulevard Victor Hugo, à Clichy 92110 Nanterre
- Nanterre Upside - Cœur Université, 92000 Nanterre
- 168 Charles de Gaulle, 92200 Neuilly sur Seine

-2 fonds immobiliers :

- A+ Génération
- Ardian

TAUX D'OCCUPATION

Le taux d'occupation physique ressort à 96,79% au 31 décembre 2017.

CONDITIONS DE REGLEMENT

Les factures fournisseurs sont payées dès leur validation par les équipes, soit en moyenne entre 30 et 45 jours (cf tableau page suivante).

RESULTATS

RESULTAT 2017

Le résultat de l'exercice s'est élevé avant impôt à 6 979 441,33 € et à 4 161 938,33 € après impôt.

Il est proposé d'affecter le bénéfice de 4 161 938,33 € de la façon suivante :

- Affectation à la réserve légale : 207 941,78€.
- Distribution de dividendes : 3 900 060,00€ soit 0.60€ par action.
- Report à nouveau : 53 936,55€.

PERSPECTIVES

RESULTAT PREVISIONNEL 2018

Compte tenu des événements 2017 (apports, investissements) mais aussi ceux à venir en 2018, le résultat avant impôt est attendu à plus de 11 M€.

L'assemblée Générale Extraordinaire du 14 mars 2018 a approuvé les apports de 5 immeubles et de la totalité des parts de 2 sociétés. D'autres opérations d'apports sont prévus pour le 2^{ème} semestre 2018 et en 2019.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES ACTIFS IMMOBILIERS



Apports 2017

- 1 - PARIS ALBERT 1^{ER}
- 2 - PARIS PROVENCE
- 3 - PARIS VICTOIRE
- 4 - PARIS ROCHER
- 5 - PARIS RICHELIEU
- 6 - ISSY « Le Lemnys »

Imm. En cours

- 7 - PUTEAUX BELVEDERE
- 8 - CLICHY SANZILLON
- 9 - CLICHY VICTOR HUGO
- 10 - NANTERRE UPSIDE
- 11 - NEUILLY 168 CH. DE GAULLE

Apports 2018

- 12 - COURBEVOIE EXALTIS
- 13 - MONTREUIL VALMY
- 14 - PARIS BATIGNOLLES « SEASON »
- 15 - PARIS NELATON « 10 GRENELLE »
- 16 - PARIS UNIVERSITE

DELAI DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D.441-4)

Article D. 441 I.-1e : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2e : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu							
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)		0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement													
Nombre de factures concernées	5												26
Montant total des factures concernées (préciser : HT ou TTC)		38 909,36 € TTC						255 604,62 € TTC					
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser : HT ou TTC)		1,10%											
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser : HT ou TTC)								0,70%					
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées													
Nombre de factures exclues	0						0						
Montant total des factures exclues (préciser : HT ou TTC)	0						0						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)													
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	☒ Délais contractuels : Délais inscrit sur la facture						☒ Délais contractuels : Délais inscrit sur la facture						
	☐ Délais légaux						☐ Délais légaux						

B I L A N

ACTIF	SITUATION AU 31/12/2017			SITUATION AU 31/12/2016	PASSIF	SITUATION AU 31/12/2017	SITUATION AU 31/12/2016
	BRUT	AMORT. & PROVISIONS	NET				
Associés - capital souscrit non appelé	0,00	0,00	0,00	183 000 000,00	CAPITAUX PROPRES		
ACTIF IMMOBILISE							
Immobilisations Incorporelles					Capital	650 010 000,00	300 010 000,00
Autres Immo. Incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	Primes d'Emission, Apport, ...	650 290 000,00	0,00
Immobilisations Corporelles					Réserves		
Terrains	489 470 000,00	0,00	489 470 000,00	0,00	Réserve Légale	0,00	0,00
Constructions	407 074 323,48	15 082 139,03	391 992 184,45	0,00	Réserves Indisponibles	0,00	0,00
Autres Immo. Corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	Report à Nouveau	-3 102,65	-460,00
Immo. Corp.en Cours	279 037 060,03	0,00	279 037 060,03	96 890 706,00	Résultat de l'Exercice	4 161 938,33	-2 642,60
Immobilisations Financières							
Participations	16 705 873,10	0,00	16 705 873,10	762,00			
Dépôts & Cautionnements	0,00	0,00	0,00	0,00			
Total Actif Immobilisé	1 182 287 256,51	15 082 139,03	1 177 205 117,58	279 891 468,00	Total Capitaux Propres	1 304 458 835,68	300 006 897,40
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS		
Avances & Acomptes Versés	38 903,36	0,00	38 903,36	0,00	Provisions pour Risques & Charges	0,00	0,00
Créances					Total Provisions	0,00	0,00
Créances Clients	283 395,98	0,00	283 395,98	0,00	DETTES		
Comptes Rattachés	246 282,03	0,00	246 282,03	0,00	Emprunts & Dettes Ets de Crédit	78 890,82	0,00
Autres Créances	22 335 004,77	0,00	22 335 004,77	19 882 278,26	Emprunts & Dettes Financières Divers	4 042 491,97	0,00
Valeurs Mobilières de Plac.	0,00	0,00	0,00	0,00	Avances & Acomptes Reçus	267 520,57	0,00
Disponibilités	113 537 476,79	0,00	113 537 476,79	234 978,51	Dettes Fournisseurs & Compt. Rattachés	169 522,04	1 827,40
					Dettes Fiscales & Sociales	164 831,00	0,00
					Dettes sur Immo. & Comptes Rattachés	0,00	0,00
					Autres Dettes	2 891 088,10	0,00
REGULARISATION					REGULARISATION		
Charges Constatées d'Avance	0,00	0,00	0,00	0,00	Produits Constatés d'Avance	1 572 999,33	0,00
Charges à Répartir	0,00	0,00	0,00	0,00	Ecart de Conversion Passif	0,00	0,00
Ecart de Conversion Actif	0,00	0,00	0,00	0,00			
Total Regularisation	0,00	0,00	0,00	0,00	Total Regularisation	1 572 999,33	0,00
TOTAL ACTIF	1 328 728 319,54	15 082 139,03	1 313 646 180,51	300 008 724,77	TOTAL PASSIF	1 313 646 180,51	300 008 724,77

COMPTES DE RESULTAT

CHARGES	SITUATION AU 31/12/2017	SITUATION AU 31/12/2016	PRODUITS	SITUATION AU 31/12/2017	SITUATION AU 31/12/2016
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Autres Achats & Charges Externes	2 949 288,75	4 109,81	Revenus Locatifs		
Impôts, Taxes & Versements Assimilés	4 239 176,00	0,00	Revenus des Immeubles	26 349 499,71	0,00
Salaires & Traitements	0,00	0,00	Refacturation d'assurances	40 359,78	0,00
Charges Sociales	0,00	0,00	Refacturation d'impôts	3 914 304,35	0,00
Dotations aux Amortissements & Provisions			Produits des Activités Annexes		
Dot. aux Amortissements sur Immobilisations	15 181 436,00	0,00	Commissions & Courtages	0,00	0,00
Dot. aux Amort. sur Frs Acquis. & Honor. Com.	0,00	0,00	Locations Diverses	0,00	0,00
Dot. aux Provisions sur Actif Circulant	0,00	0,00	Reprises sur Amort. & Provisions	0,00	0,00
Dot. aux Provisions pour Risques & Charges	0,00	0,00	Transferts de Charges		
Autres Charges	20,21	0,00	Transferts de Charges sur Frais d'Acquisition	0,00	0,00
			Transferts de Charges sur Honor. de Comm.	0,00	0,00
			Autres Transferts de Charges	5 156,35	0,00
			Autres Produits	52 482,93	0,00
Total Charges d'Exploitation	22 389 920,96	4 109,81	Total Produits d'Exploitation	30 361 803,12	0,00
CHARGES FINANCIERES			PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts & Charges Assimilées	0,00	0,00	Autres Intérêts & Produits Assimilés	277 201,16	146,16
Différences Négatives de Change	0,00	0,00	Différences Positives de Change	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES			PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges Exception. sur Opérations de Gestion	0,00	0,00	Produits Exceptionnels sur Op. de Gestion	0,00	0,00
Charges Exception. sur Opérations en Capital	1 289 641,99	0,00	Produits Exceptionnels sur Op. en Capital	0,00	0,00
Dotations aux Amortissements et Provisions	0,00	0,00	Reprise sur Provisions & Transferts de Charges	0,00	0,00
Total Charges Exceptionnelles	1 289 641,99	0,00	Total Produits Exceptionnels	0,00	0,00
Impôts sur les Bénéfices	2 817 503,00	-1 321,00			
TOTAL CHARGES	26 477 065,95	2 788,81	TOTAL PRODUITS	30 639 004,28	146,16
<i>Bénéfice</i>	<i>4 161 938,33</i>	<i>0,00</i>	<i>Perte</i>	<i>0,00</i>	<i>2 642,65</i>
TOTAL GENERAL	30 639 004,28	2 788,81	TOTAL GENERAL	30 639 004,28	2 788,81

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

SITUATION AU 31/12/2016	PRODUITS & CHARGES	BUDGET 2017	SITUATION AU 31/12/2017	% DE REALISATION DU BUDGET	BUDGET 2018
	PRODUCTION DE L'EXERCICE				
0	Prestations de Services				
0	Revenus Locatifs	26 475 695	26 349 500	99,52%	48 139 985
0	Produits des Activités Annexes				
0	Commissions & Courtages	0	0	NS	0
0	Locations Diverses	0	0	NS	0
0	Production de l'Exercice	26 475 695	26 349 500	99,52%	48 139 985
	VALEUR AJOUTÉE PRODUITE				
-4 110	Charges Extérieures Propriétaires	-2 459 707	-2 664 391	108,32%	-6 877 064
0	Achats & Charges Extérieures	0	5 156	NS	0
0	Indemnités d'Assurance & Contentieux Immobiliers	0	0	NS	0
-4 110	Transferts de Charges	-2 459 707	-2 659 235	108,32%	-6 877 064
	Charges Extérieures Propriétaires Nettes	-2 459 707	-2 659 235	108,32%	-6 877 064
0	Charges Extérieures Locataires	0	0	NS	0
0	Régularisation de Charges / Exercice Antérieur	-154 316	-244 538	158,47%	-436 310
0	Pertes Liées à la Vacance				
-4 110	Valeur Ajoutée Produite	23 861 672	23 445 727	98,26%	40 826 611
	EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION				
0	Taxe Bureaux, Taxe Foncière, C.R.L.	-3 159 079	-3 556 183	112,57%	-6 147 924
0	Autres Impôts & Taxes	-16 860	-682 993	NS	-37 177
0	Rectif. Taxe Bureaux, Taxe Foncière, C.R.L.	3 068 091	3 914 304	127,58%	5 956 498
0	Charges d'Impôts Nettes	-107 848	-324 872	NS	-228 603
0	Salaires & Charges Sociales	0	0	NS	0
-4 110	Excédent Brut d'Exploitation	23 753 824	23 120 855	97,34%	40 598 008
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION				
0	Reprises sur Amortissements & Provisions	0	0	NS	0
0	Dotations aux Amortissements et aux Provisions				
0	Dotations aux Amortissements sur Immobilisations	-9 485 824	-15 181 436	160,04%	-29 540 000
0	Dotations aux Amort. / Frais Acquis. & Honor. Comm.	0	0	NS	0
0	Dotations aux Provisions sur Actif Circulant	0	0	NS	0
0	Dotations aux Provisions pour Risques & Charges	0	0	NS	0
0	Autres Produits d'Exploitation	0	52 483	NS	0
0	Autres Charges d'Exploitation	0	-20	NS	0
-4 110	Résultat d'Exploitation	14 268 000	7 991 882	56,01%	11 058 008
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS				
146	Produits Financiers	0	277 201	NS	0
0	Charges Financières	0	0	NS	0
-3 964	Résultat Courant avant Impôts	14 268 000	8 269 083	NS	11 058 008
	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL				
0	Cessions d'Éléments d'Actif				
0	Produits des Cessions d'Éléments d'Actif	0	0	NS	0
0	Charges des Cessions d'Éléments d'Actif	0	-1 289 642	NS	0
0	Résultat sur Cessions d'Éléments d'Actif	0	-1 289 642	NS	0
0	Autres Produits Exceptionnels	0	0	NS	0
0	Autres Charges Exceptionnelles	0	0	NS	0
0	Résultat Exceptionnel	0	-1 289 642	NS	0
1 321	Impôt sur les Sociétés	0	-2 817 503	NS	-4 563 484
-2 643	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	14 268 000	4 161 938	29,17%	6 494 524



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92086 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

AGLM IMMO S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

AGLM IMMO S.A.S.

32 avenue Emile Zola - 59370 Mons-en-Baroeul

Ce rapport contient 12 pages

Référence : RT-182-73

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Echo
2 avenue Gambetta
92086 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 487 100 €
Code APE 6620Z
775 728 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 728 417



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 80055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

AGLM IMMO S.A.S.

Siège social : 32 avenue Emile Zola - 59370 Mons-en-Baroeul
Capital social : € 650 010 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'attention de l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AGLM IMMO SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne la valorisation et la dépréciation des immeubles, et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas

d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- **il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;**
- **il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;**
- **il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;**
- **il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;**

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 7 mai 2018

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Régis Tribout
Associé

CHARGES	SITUATION AU 31/12/2017	SITUATION AU 31/12/2016	%	PRODUITS	SITUATION AU 31/12/2017	SITUATION AU 31/12/2016	%
CHARGES D'EXPLOITATION				PRODUITS D'EXPLOITATION			
Autres Achats & Charges Externes	2 949 288,75		4 109,81	Revenus Locatifs			NS
Impôts, Taxes & Versements Assimilés	4 239 176,00		0,00	Revenus des Immeubles	26 349 499,71	0,00	NS
Salaires & Traitements	0,00		0,00	Refacturation d'Assurances	40 359,78	0,00	NS
Charges Sociales	0,00		0,00	Refacturation d'Impôts	3 914 304,35	0,00	NS
Dotation aux Amortissements & Provisions			0,00	Produits des Activités Annexes	0,00	0,00	NS
Dotations Amortissements sur Immobilisations	15 181 436,00		0,00	Commissions & Courtages	0,00	0,00	NS
Dotations Amortissements sur Provisions	0,00		0,00	Locations Diverses	0,00	0,00	NS
Dotations Amortissements sur Provisions de Comm.	0,00		0,00	Reprises sur Amortissements & Provisions	0,00	0,00	NS
Dotations Provisions sur Actif Circulant	0,00		0,00	Transferts de Charges	0,00	0,00	NS
Dotations Provisions pour Risques & Charges	0,00		0,00	Transferts de Charges sur Frais d'Acquisition	0,00	0,00	NS
Autres Charges	20,21		0,00	Transferts de Charges sur Honoraires de Comm.	5 156,35	0,00	NS
				Autres Transferts de Charges	52 482,93	0,00	NS
Total Charges d'exploitation	22 369 920,96		4 109,81	Total Produits d'exploitation	30 361 803,12		0,00
CHARGES FINANCIERES				PRODUITS FINANCIERS			
Intérêts & Charges Assimilées	0,00		NS	Intérêts & Produits Assimilés	277 201,16	146,16	NS
Différences Négatives de Change	0,00		0,00	Différences Positives de Change	0,00	0,00	NS
Total Charges financières	0,00		0,00	Total Produits financiers	277 201,16		146,16
CHARGES EXCEPTIONNELLES				PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Charges Exceptionnelles sur Opérations de Gestion	0,00		0,00	Produits Exceptionnels sur Opérations de Gestion	0,00	0,00	NS
Charges Exceptionnelles sur Opérations en Capital	1 289 641,99		0,00	Produits Exceptionnels sur Opérations en Capital	0,00	0,00	NS
Dotation aux Amortissements & Provisions	0,00		0,00	Reprises sur Provisions & Transferts de Charges	0,00	0,00	NS
Total Charges Exceptionnelles	1 289 641,99		0,00	Total Produits Exceptionnels	0,00		0,00
Participations des Salariés	0,00		0,00				
Impôts sur les Bénéfices	2 817 503,00		-1 321,00				
Total Charges Exceptionnelles	2 817 503,00		-1 321,00				
Total Charges Exceptionnelles	2 817 503,00		-1 321,00	TOTAL PRODUITS	30 639 004,28		146,16
Bénéfice	4 161 938,33		0,00	Perle	0,00		2 642,65
TOTAL FINANCIEL	30 639 004,28		2 788,81	TOTAL GENERAL	30 639 004,28		2 788,81

BILAN AU 31/12/2017

R

SAS AGLM IMMO

AU 31 DECEMBRE 2017

I FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La SAS AGLM IMMO a été créée le 11/12/2015.

Un apport de cinq ensembles immobiliers avec jouissance au 1er janvier 2017, a été fait entre SAM La Mondiale et SAS Aglm Immo, pour un montant de 895 290 000 €. La rémunération de ces apports est constituée par une augmentation du capital pour 300 000 000 € dont la libération des 183 000 000 € de capital souscrit non appelé et d'une prime d'apport pour 595 290 000 €.

SAS Aglm Immo a souscrit dans deux fonds : - A+ Génération à hauteur de 6 388 k €. - Ardian à hauteur de 10 216 k €.

La société a acquis : le 20 Octobre 2017 en VEFA (vente en l'état futur d'achèvement) l'immeuble situé au : NANTERRE UPSIDE Cœur Universit, 92000 NANTERRE le 21 Novembre 2017 en VEFA (vente en l'état futur d'achèvement) les immeubles situés au : CLICHY SANZILLON 50 Rue Hm de Sanzillon, 92110 CLICHY CLICHY VICTOR HUGO 149 Boulevard Victor Hugo, 92110 CLICHY le 14 Décembre 2017 l'immeuble situé au : CHARLES DE GAULLE 168 Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine

Une nouvelle augmentation de capital a été faite au date du 18 Décembre 2017 pour la SAM La Mondiale à hauteur de 47 819 000 € portant le capital de l'associé à 647 629 000 € attaché d'une prime d'émission pour 52 380 900 €. A cette même date AG2R REUNICA PREVOYANCE a souscrit à l'augmentation du capital à hauteur de 2 381 000 € attaché d'une prime d'émission pour 2 619 100 €.

Après cette dernière augmentation le capital pour 650 010 000 € de la SAS Aglm Immo est répartie entre deux associés de la manière suivante : SAM La Mondiale possède 6 476 290 actions pour un montant de 647 629 000 €. AG2R REUNICA PREVOYANCE 23 830 actions pour un montant de 2 381 000 €.

II PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux de la SAS AGLM IMMO sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC n° 2014-03 du 5-6-2014 relatif au PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques. Ces comptes sociaux ont été établis pour l'exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2017. Les états et les tableaux sont exprimés en euros dans l'annexe.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Placements Immobiliers

Suite aux principes imposés par le règlement du CRC n° 2002-10 abrogé et repris par ANC N° 2014-03 - relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, la société s'est conformée aux recommandations de la FFSA.

Son patrimoine immobilier a fait l'objet d'une classification des immeubles en fonction de leurs caractéristiques :

La FFSA définit 5 catégories d'immeubles, dont 4 concernent le patrimoine du groupe.

Composants	Habitations & bureaux Pre 1945		Habitations & bureaux Post 1945 Hors IGH				Immeubles IGH		Entrepôts	
	Bureaux Haussmanniens non restructurés		Bureaux		Logements		Bureaux IGH			
	DURÉE	O/P	DURÉE	O/P	DURÉE	O/P	DURÉE	O/P	DURÉE	O/P
GROS ŒUVRE	120	65%	80	65%	80	65%	70	40%	30	65%
CLOS COUVERT	35	10%	30	10%	30	10%	30	30%	30	5%
CORPS D'ETAT TECHNIQUES	25	15%	25	15%	25	15%	25	25%	20	5%
CORPS D'ETAT ARCHITECTURAUX	15	10%	15	10%	15	10%	15	5%	10	5%

Les durées d'amortissements retenues sont cohérentes avec les recommandations de la FFSA.

b) CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

c) REGLES FISCALES

La SAS AGLM IMMO a exercé une option pour faire partie du Groupe fiscal constitué par la SGAM AG2R LA MONDIALE à compter du 1^{er} janvier 2016. SGAM AG2R LA MONDIALE - 104-110 boulevard Haussmann- 75008 PARIS

Les Entités Intégrées verseront à SGAM AG2R LA MONDIALE, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés (et toutes les contributions additionnelles en vigueur) du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait gravé leur résultat et/ou sa plus-value nette à long terme de l'exercice si elle était imposable distinctement, déduction faite de l'ensemble des droits à imputation dont les Entités Intégrées auraient bénéficié en l'absence d'intégration.

En cas de déficit ou de moins-value nette à long terme, les Entités Intégrées recevront à titre déductif de SGAM AG2R LA MONDIALE une somme égale à l'économie d'impôt sur les sociétés, immédiate, procurée à cette dernière par la prise en compte de ce déficit ou de cette moins-value nette ; en conséquence l'Entité Intégrée sera privée de report de son déficit ou de sa moins-value pour la détermination ultérieure de sa charge contributive définie à l'alinéa précédent.

De même, la fraction des crédits d'impôt utilisés par le groupe fiscal qui excède le montant imputé par les membres sur leur propre charge d'impôt, sera remboursée aux Entités Intégrées par SGAM AG2R LA MONDIALE pour la fraction de leur montant qui ne trouve pas à s'imputer sur le montant de la charge d'impôt des membres. En conséquence, les Entités Intégrées seront privées des crédits d'impôt et réductions d'impôts qui leur auraient été remboursés par SGAM AG2R LA MONDIALE pour la détermination ultérieure de la charge d'impôt.

Pour le calcul de l'impôt dû à la SGAM, les tarifs de l'impôt sur les sociétés sont, suivant le nature des produits, le taux normal et le taux réduit des plus-values à long terme qui lui seraient applicables en fonction de l'article 219-I, alinéa a et b du CGI.

Le compte 69 « Impôts sur les bénéfices » enregistre l'effet de l'impôt sur le résultat imposable au taux d'impôt applicable à la société, en charge ou en produit selon son sens.

d) AUTRES INFORMATIONS

Dépôts de garantie des locataires
Montant total : 4 042 488,97 €

Cautions bancaires des locataires
Montant total : 1 366 735,70 €

MONTANT TOTAL DES HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES : 9 600,00 €

NAS AGLH IMMO

AU 31 DECEMBRE 2017

41 COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

IMMOBILISATIONS	01/01/2017	Augmentations	Transferts	Diminutions	31/12/2017
- Terrains	0,00	489 470 000,00			489 470 000,00
- Constructions	0,00	407 052 359,89	2 434 139,39	2 412 215,80	407 074 323,48
- Immobilisation Corporelles en Cours	96 890 706,00	104 580 493,42		2 434 139,39	279 037 060,03
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
- Participations	762,00				762,00
- Autres		16 705 111,10			16 705 111,10
Totaux	96 891 468,00	1 097 806 004,41	2 434 139,39	4 846 355,19	1 192 387 256,61

Les participations sont comptabilisées à leur valeur historique

ETAT DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS	01/01/2017	Augmentations	Transferts	Reprises	31/12/2017
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
- Constructions	0,00	15 181 436,00		99 296,57	15 082 139,03
- Autres Immobilisations Corporelles	0,00				0,00
Totaux	0,00	15 181 436,00	0,00	0,00	15 082 139,03

IMMEUBLES	Valeur Brute	Amortissements & provisions	Valeur Nette Comptable	Valeur d'expertise
BELVEDERE 1-7 Cours Voltaire, 92800 Puteaux	109 965 328,06		109 965 328,06	109 965 328,06
ALBERT 1ER 5 Rue François 1er, 75008 PARIS	121 082 414,87	1 000 000,00	119 082 414,87	122 000 000,00
CLICHY SANZILLON 50 Rue Mme de Sanzillon, 92110 CLICHY	43 132 340,92		43 132 340,92	43 132 340,92
CLICHY VICTOR HUGO 148 Boulevard Victor Hugo, 92110 CLICHY	13 441 426,45		13 441 426,45	13 441 426,45
ROCHER 37/41 Rue du Rocher, 75008 PARIS	113 238 896,41	2 023 934,37	111 214 962,04	120 000 000,00
RICHIEUX 98/102 Rue Richieus, 75002 PARIS	112 254 496,78	2 015 929,48	110 238 567,30	124 200 000,00
VICTOIRE 65/67 Rue de la Victoire, 75009 PARIS	110 341 622,93	1 836 106,99	108 505 516,00	113 780 000,00
PROVENCE 60 Rue de Provence, 75009 PARIS	14 319 894,55	851 375,57	13 468 518,98	15 400 000,00
ISSY LENNY 9/23 Rue du Colonel P. Avie, 92130 ISSY LES MOULINEAUX	425 023 572,20	6 253 109,84	418 768 462,36	443 850 000,00
NANTERRE UPSEIDE Cour Universit�, 92000 NANTERRE	39 089 780,84		39 089 780,84	39 089 780,84
CHARLES DE GAULLE 168 Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine	73 101 608,41		73 101 608,41	73 101 608,41
Totaux	1 175 581 383,51	15 082 139,03	1 160 499 244,48	1 229 700 485,67

SAS AGLM IMMO

AU 31 DECEMBRE 2017

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

	Montant brut	à un an au plus	à plus d'un an
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT			
- Avances & acomptes versés	38 903,36	38 903,36	
- Clients et comptes rattachés	529 678,01	529 678,01	
- Autres créances	22 335 004,77	22 335 004,77	
Totaux	22 903 586,14	22 903 586,14	0,00

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

	montant brut	à un an au plus	à plus d'un an à 5 ans au plus	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	78 890,82	78 890,82		
Avances & acomptes reçus	267 520,57	267 520,57		
Emprunts et dettes financières divers	4 042 481,97	227 904,94	2 329 987,78	1 484 599,25
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169 522,04	169 522,04		
Dettes fiscales et sociales	164 831,00	164 831,00		
Dettes sur Immobil. & cptes rattachés	0,00	0,00		
Autres dettes	2 891 089,10	2 891 089,10		
Totaux	7 614 345,50	3 799 758,47	2 329 987,78	1 484 599,25

les factures fournisseurs sont réglées dès leur validation soit entre 30 et 45 jours

DETTES FOURNISSEURS	- 30 jours	> 30 et < 60 jours	+ 60 jours	Total TTC
FOURNISSEURS EXTERNES				
Fournisseurs (factures reçues) - 31/12/2017	39 111,80	0,00	0,00	39 111,80
- 31/12/2016	0,00	0,00	0,00	0,00
Fournisseurs (factures non parvenues) - 31/12/2017	0,00	130 410,24	0,00	130 410,24
- 31/12/2016	0,00	1 827,42	0,00	1 827,42
FOURNISSEURS INTERNES AU GROUPE				
GIE LM Groupe (factures reçues) - 31/12/2017	0,00	0,00	0,00	0,00
- 31/12/2016	0,00	0,00	0,00	0,00
GIE LM Groupe (factures non parvenues) - 31/12/2017	0,00	0,00	0,00	0,00
- 31/12/2016	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL TTC				
TOTAL TTC - 31/12/2017	39 111,80	130 410,24	0,00	169 522,04
TOTAL TTC - 31/12/2016	0,00	1 827,42	0,00	1 827,42

SAS AGLM IMMO

AU 31 DECEMBRE 2017

NOTES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

LA MONDIALE	31/12/2017	31/12/2016
ACTIF CIRCULANT		
TVA sur factures non parvenues	0,00	0,00
DETTES		
Autres dettes	0,00	0,00
AUTRES CREANCES		
C/c La Mondiale	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts sur C/C La mondiale	0,00	0,00
CHARGES D'EXPLOITATION		
Locat & Ch. Locatives	0,00	0,00
GIE LA MONDIALE CASH	31/12/2017	31/12/2016
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Titres de participation	762,00	762,00
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts sur C/C GIE M.Cash	0,00	0,00
EMPRUNT & DETTES AUPRES ETS CDT		
CC GIE Mondiale Cash	113 537 476,78	234 146,16
PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts sur C/C GIE M.Cash	274 330,63	146,16
AG2R	31/12/2017	31/12/2016
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts sur C/C Ag2r	0,00	0,00
DETTES		
Autres dettes	0,00	0,00
GIE LA MONDIALE GROUPE	31/12/2017	31/12/2016
DETTES		
C/crt Gie La Mondiale Groupe	0,00	0,00
CHARGES D'EXPLOITATION		
Locat & Ch. Locatives	1 000,00	1 000,00
AGECIM	31/12/2017	31/12/2016
DETTES		
C/crt Agecim	0,00	0,00
LA MONDIALE SGAM	31/12/2017	31/12/2016
AUTRES CREANCES		
C/c Intégrat Fiscal SGAM	0,00	0,00
DETTES		
C/c Intégrat Fiscal SGAM	2 817 503,00	0,00
RECAPITULATIF	31/12/2017	31/12/2016
TITRES DE PARTICIPATION	762,00	762,00
AUTRES CREANCES	0,00	0,00
DISPONIBILITES	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00
CHARGES D'EXPLOITATION	1 000,00	1 000,00
PRODUITS FINANCIERS	274 330,63	146,16
ACTIF CIRCULANT	0,00	0,00
DETTES	2 817 503,00	0,00
EMPRUNT & DETTES AUPRES ETS CDT	113 537 476,78	234 146,16

SAS AGLM IMMO

AU 31 DECEMBRE 2017

REPARTITION DU CAPITAL

	Nombre de parts	Capital	Prime Emission	Prime Apport
LA MONDIALE	6 476 290	647 629 000,00	52 380 900,00	595 290 000,00
AG2R REUNICA PREVOYANCE	23 810	2 381 000,00	2 619 100,00	
(Parts de 100 €)				
	6 500 100	650 010 000,00	55 000 000,00	595 290 000,00

Les associés dans la SAS AGLM IMMO au 31 Décembre 2017 sont la Société LA MONDIALE 32, Avenue Emile Zola à HONS-EN-BAROEUL (59370) qui détient 6 476 290 parts composant le capital social et la Société AG2R REUNICA PREVOYANCE 104-110, Boulevard Haussmann à PARIS (75008) qui détient 23 810 Parts composant le capital social.

La société est consolidée par intégration globale dans les comptes consolidés du groupe La Mondiale.

	SOLDE AU 31/12/2016	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	SOLDE AU 31/12/2017
Capital	300 010 000,00	350 000 000,00		650 010 000,00
Capital souscrit non appelé	-183 000 000,00	183 000 000,00		0,00
Prime d'Apport	0,00	595 290 000,00		595 290 000,00
Prime d'Emission	0,00	55 000 000,00		55 000 000,00
Reserve legale	0,00			0,00
Reserves indisponibles	0,00			0,00
Report à nouveau	-460,00	-2 642,65		-3 102,65
Ecart résultant du changement de méthode	0,00			0,00
Résultat	-3 963,65	4 161 938,33	-3 963,65	4 161 938,33
TOTAL	117 005 576,35	1 187 449 295,68	-3 963,65	1 304 458 835,68

EVENEMENTS POST CLOTURE

Le Conseil d'administration de La Mondiale du 12 octobre 2016 a approuvé la création d'une fondère commune ainsi que ses modalités pratiques de fonctionnement et la réalisation des apports. Le principal objectif poursuivi est de faciliter la détention d'actifs immobiliers et les arbitrages par les sociétés du Groupe, quelle que soit leur taille, selon leurs décisions d'allocation spécifiques entre catégories d'actifs. Ce projet présente en outre l'intérêt de regrouper les actifs immobiliers au sein d'une structure, mutualiser et diversifier les risques, uniformiser les process, les outils et les pratiques d'acquisition, de gestion et de vente, simplifier les structures de détention du patrimoine immobilier du Groupe et constituer un véhicule fiable par le marché. Le véhicule d'investissement constitué pour cette société fondère commune est destiné aux membres directs ou indirects de la SGAM AG2R LA MONDIALE tels que La Mondiale, AG2R Réunica Prévoyance, Prima SA, ViaSanté Mutuelle, Arpège Prévoyance et Muta Santé. La société fondère retenue est AGLM IMMO, société par actions simplifiée (SAS) créée fin 2015 par La Mondiale et intégrée dans le groupe fiscal SGAM AG2R LA MONDIALE au 1er janvier 2016. Elle s'inscrit dans la gouvernance des investissements immobiliers du Groupe. La société fondère procédera régulièrement à des augmentations de capital, en cohérence avec les allocations d'actifs immobiliers approuvées par le Conseil d'administration de ses actionnaires. Ces augmentations pourront être libérées en une ou plusieurs fois afin de procéder aux investissements immobiliers décidés dans le cadre de la gouvernance immobilière. Après avoir entendu la lecture des actes d'apport reçu par la Notaire à Paris, le 21 décembre 2016, l'associé unique de la SAS AGLM IMMO, La Mondiale, a approuvé les traités et accepté les apports faits par la SAM La Mondiale avec jouissance au 1er janvier 2017 de cinq ensembles immobiliers d'une valeur totale de 895 M€. La rémunération de ces apports est constituée par une augmentation de capital de 300 M€ et d'une prime d'apport de 595 M€ suite aux décisions prises par l'actionnaire unique le 2 janvier 2017. L'augmentation du capital social de AGLM IMMO a permis de le porter de 300 M€ à 600 M€ par la création de 3 000 000 actions nouvelles de 100 € chacune, entièrement libérées. Les parts nouvelles seront créées avec jouissance au 1er janvier 2017. Ces apports n'ont pas d'impact sur les comptes de la SAS AGLM IMMO clôturés au 31 décembre 2017.

DECISIONS ADOPTÉES A L'ASSOCIÉ UNIQUE

LE 22 MAI 2018

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, après avoir pris connaissance des rapports de la Gérance et du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, approuve les comptes tels qu'ils lui sont présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 1 663 414,75 €. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Associé unique donne à la Gérance quitus de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, déclare approuver les termes énoncés dans ledit rapport.

TROISIEME DECISION

L'Associé unique décide, sur proposition du Président et du Directeur général d'affecter le bénéfice de 1 663 414,75 € de la façon suivante :

- en affectation à la réserve légale pour un montant de 83 170,74 €,
- en distribution de dividendes pour le solde soit un montant de 1 580 244,01 € soit 2,458 € par action, et de distribuer des dividendes par prélèvement de 1 285,07 € sur le report à nouveau, soit un dividende de 0,002 € par action.

Le montant total des dividendes sera de 1 581 529,08 € soit 2,46 € par action. Le report à nouveau s'élèvera à 2 745,52 €.

Il est rappelé qu'il a été distribué, au titre de l'exercice 2016, un montant de dividendes de 720 045,76 € au titre de l'exercice 2015, un montant de dividendes de 2 166 566,26 € et au titre de l'exercice 2014, un montant de dividendes de 2 455 870,36 €.

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique décide, sur proposition de la Gérance, de nommer en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, en remplacement du Cabinet KPMG Audit FS2 dont le mandat arrive à échéance, le Cabinet KPMG SA pour une durée de six ans, soit jusqu'aux décisions 2024 de l'actionnaire unique statuant sur les comptes de l'exercice 2023.

CINQUIEME DECISION

L'Associé unique décide, sur proposition de la Gérance, de renouveler en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, le Cabinet KPMG Audit FS1 pour une durée de six ans, soit jusqu'aux décisions 2024 de l'actionnaire unique statuant sur les comptes de l'exercice 2023.

SIXIEME DECISION

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes en vue de mettre à exécution les décisions prises ci dessus et d'accomplir toutes les formalités légales de dépôt, publicité et autres qu'il y aura lieu.

